

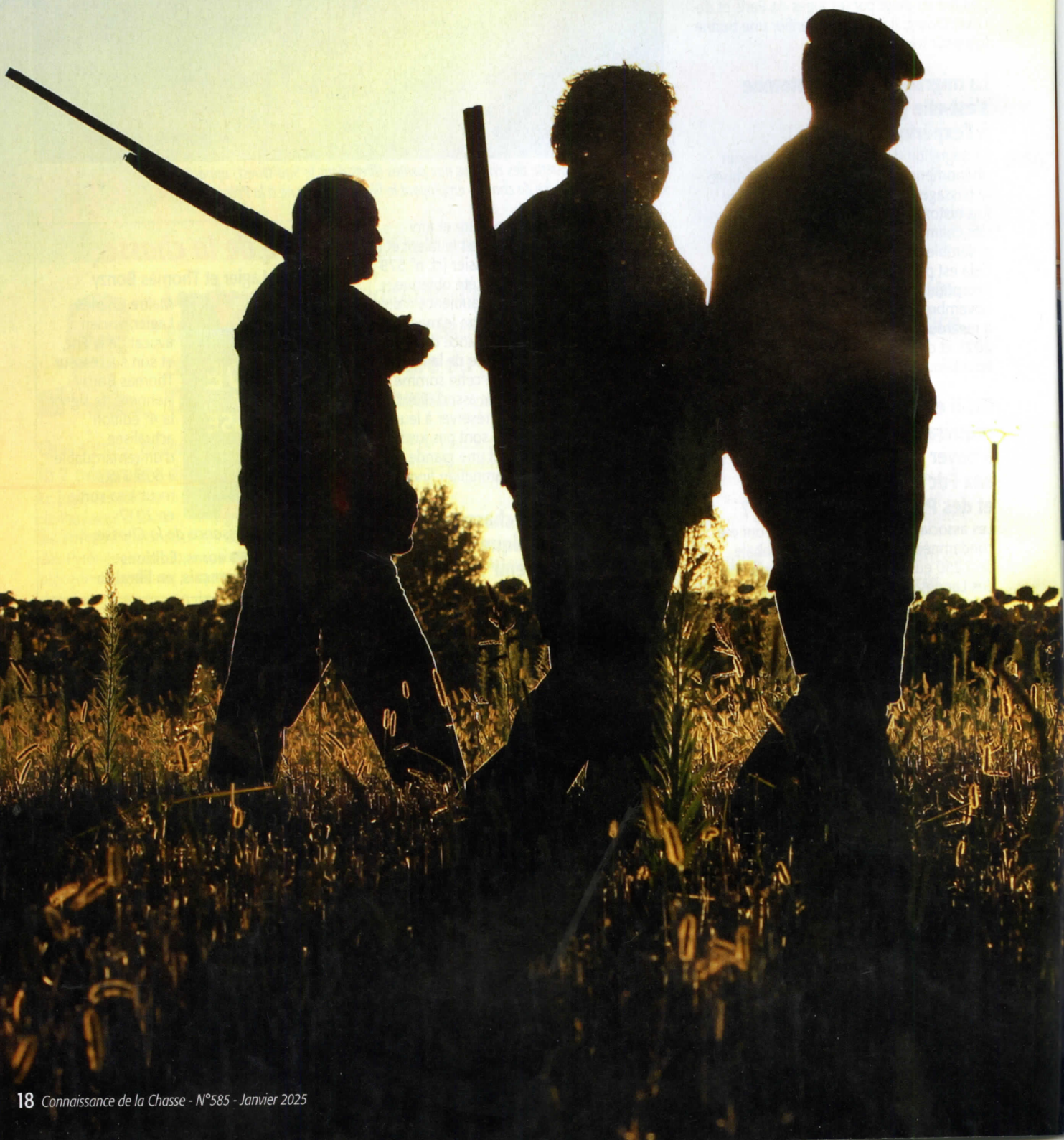
NOUVELLE ASSOCIATION NATIONALE SPÉCIALISÉE

Sauver le petit gibier !



« Mutualiser les connaissances locales », telle est l'essence de la nouvelle Union nationale des chasseurs de petit gibier (Uncpg).
Entretien avec son président, Thierry Paulhac.

par Thibaut Macé (texte et photos)





Quand est née l'Uncpg ?

La création de l'Union nationale des chasseurs de petit gibier fut officiellement annoncée lors de la dernière

édition du Game Fair qui s'est tenue en juin 2024 à Lamotte-Beuvron. Mais cette création résulte d'une expérience associative qui remonte à près de trois années et sur laquelle nous travaillons plus précisément depuis un an.

Qu'est-ce qui a motivé la création de l'Uncpg ?

En tant que chasseur éclectique, je me passionne aussi pour la chasse de la perdrix, du faisan, de la bécasse et des migrateurs que je pratique notamment dans l'Allier. Soucieux d'améliorer la situation du petit gibier dans ce département qui m'est cher, j'ai décidé, il y a trois ans, de créer, avec le soutien d'autres chasseurs du département, une association de défense de la chasse du petit gibier, jusqu'alors inexistante dans l'Allier.

Un constat s'impose à vous...

Rapidement, nous avons pris conscience de la nécessité de s'enquérir de l'expérience et des savoirs des autres pour éviter de réitérer les erreurs passées et aussi pour mutualiser les connaissances. Les échanges que nous avons tissés au fil des mois allaient bien au-delà de notre rayonnement départemental. C'est à ce moment que nous avons déploré l'absence d'une structure d'envergure nationale permettant à ces associations départementales

de communiquer entre elles. L'idée de la création de l'Uncpg s'est alors imposée à nous.

L'Uncpg veut-elle fédérer les associations départementales dédiées au petit gibier ?

C'est effectivement l'une de nos ambitions, mais ce n'est pas la seule. J'y reviendrai. Mais oui, la première marche est en passe d'être franchie puisqu'à ce jour, pratiquement la totalité des vingt-deux Adcpg que compte l'Hexagone sont adhérentes, ainsi que de nombreuses associations nationales spécialisées par espèce. Certaines d'entre elles sont très bien organisées et puissantes : nous avons l'intention de travailler avec elles et c'est réciproque.

L'arrivée de votre association est-elle admise par toutes les entités préexistantes ?

Comme je vous le disais, nous ne prenons la place de personne. Aucune association ne fédérait à l'échelle nationale les combats à porter pour la défense du petit gibier dans sa globalité. Certaines actions étant portées pour défendre une espèce ou des groupes d'espèces (bécasse, gibier d'eau...). On a eu le sentiment d'occuper une chaise vide. Ceci explique sans doute pourquoi dans 9 cas sur 10 nous avons reçu un accueil particulièrement bienveillant de la part des interlocuteurs que nous avons contactés.

Quelles sont les autres actions qu'entend mener l'Uncpg ?

Nous avons pour ambition de développer le réseau d'associations



Le bureau de l'Uncpg est composé de Thierry Paulhac (président), Jacques Hicter et Georges Hallary (vice-président), Pascal Ducrotté (secrétaire) et Manuel Pommier (trésorier). L'Uncpg est dirigée par Jean-Claude Ravat.



« Sur les aménagements favorables au petit gibier, peut-être faudra-t-il une spécialisation au profit des territoires ayant les meilleurs profils. »

départementales. Près de 70 % des départements de la métropole en sont dépourvus. L'Uncpg entend donc aider toute personne désireuse de créer une telle structure à l'échelle de son département. Nous avons déjà commencé puisque dernièrement, deux associations ont vu le jour ou sont en cours de création. Nous travaillons en ce moment sur la cartographie associative. Nous sommes sur le point de finaliser notre site internet. Mais nous devons encore préciser certaines de nos orientations sur toutes les questions qui entourent la chasse du petit gibier. Cependant, parmi nos lignes directrices, figurent bien évidemment une politique d'action en faveur du piégeage, réfléchir à une compensation financière vis-à-vis d'exploitants qui s'investiraient dans les aménagements favorables au petit gibier ou encore la création d'un Brevet petit gibier.

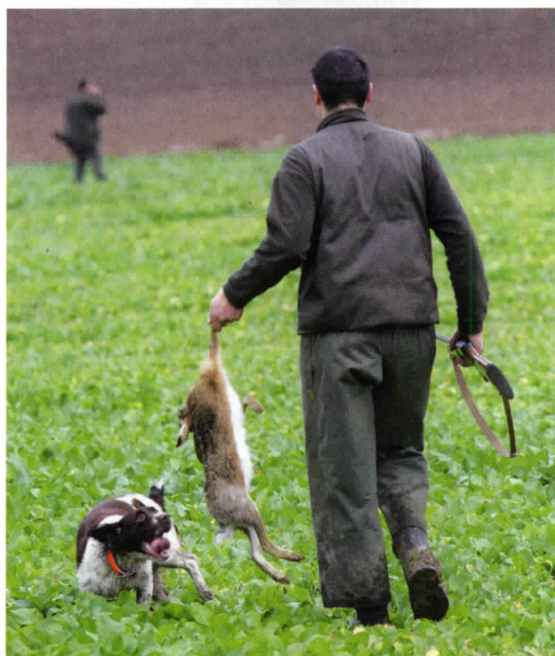
Présentez-nous ce Brevet petit gibier...

C'est un projet qui a fait l'objet de travaux il y a une dizaine d'années, mais qui n'a pas abouti. L'Ofb nous encourage donc à reprendre ce projet à notre compte. Dans notre conseil d'administration, on a constitué une commission Brevet petit gibier. Nous réfléchissons à une formule multiniveaux ou multimodules. L'un pourrait être destiné aux débutants, aux scolaires, un autre plus technique, d'un niveau senior,

À FOND LE PETIT

600 000 chasseurs de petit gibier

« Si nous voulons espérer un avenir pour la chasse du petit gibier, je ne vois pas d'autre option que de réussir cette entreprise. La situation est globalement préoccupante même si toutes les espèces ne sont pas à placer au même niveau. Mais il est avéré qu'au sein des instances nationales comme européennes, la question du petit gibier n'obtient pas gain de cause. Ces dernières années ont vu éclore une somme de restrictions entourant ces modes de chasse (moratoire d'espèces ou interdiction de chasses traditionnelles). Nous sommes attachés à défendre toutes les chasses, mais nous pensons qu'il faut s'unir pour exister. Isolés, nous ne pesons pas grand-chose. Or je rappelle que parmi le million de chasseurs estimé à ce jour, "seuls" 300 000 d'entre eux ne chassent



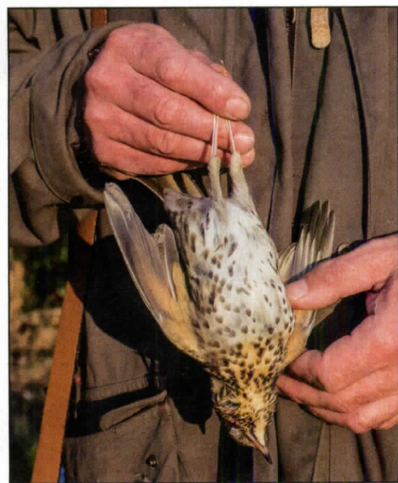
qu'exclusivement le grand gibier. Une majorité très nette de chasseurs s'intéressent donc au petit gibier. C'est encore plus vrai chez les chasseresses comme chez les jeunes,

pour qui bien souvent le petit gibier constitue une porte d'entrée de notre monde cynégétique. Mais il demeure aujourd'hui le parent pauvre de la chasse. »

FÉDÉRER LES BONNES VOLONTÉS

Uniquement sédentaire ?

« Non. Les Adcpg s'intéressent uniquement au petit gibier sédentaire mais notre Union nationale souhaite fédérer toutes les bonnes volontés qui s'intéressent à tous les petits gibiers tout en veillant à maintenir et à défendre les particularités locales. D'après mes calculs cela concerne 45 espèces, qu'elles soient sédentaires comme migratrices. Nous voulons devenir une caisse de résonance nationale qui valorise le travail de toutes les associations qui défendent la chasse du petit gibier. Nos objectifs se focalisent sur le partage et la diffusion des expériences de terrain et des études scientifiques entre les différents acteurs. Nous voulons constituer une force de propositions pour la préservation et la réimplantation des espèces de petit gibier pour mieux défendre les intérêts des chasseurs de petit gibier auprès des différentes instances concernées. »



« Revaloriser le petit gibier sans budget est une illusion. Indemniser les agriculteurs pour les inciter à aménager est une piste a priori incontournable. »

aux chasseurs plus investis. Mais c'est un projet de longue haleine, et rien n'est encore décidé.

Comment expliquer que la chasse du grand gibier tire son épingle du jeu ?

La chasse du grand gibier a su faire valoir son rôle de régulateur. Nous avons été choqués pendant les confinements liés aux crises Covid de la différence de traitement entre ces communautés de chasseurs. Sous prétexte de régulation du grand gibier, un chasseur bordelais pouvait prendre sa voiture pour aller en Moselle rejoindre un groupe pour aller chasser ou « réguler » les ongulés quand, dans le même temps, un autre chasseur se voyait interdire de sortir de chez lui et de partir seul à la botte avec son chien. Il est évident que nos problématiques sont très différentes. Les chasseurs de grand gibier doivent gérer l'expansion alors que ceux de petits sont focalisés sur la raréfaction.

De même pour leurs relations, incontournables, avec le monde agricole. Elles vont en sens contraire. Les chasseurs de petit gibier sont demandeurs, alors que ce sont les agriculteurs qui sont bien souvent demandeurs de chasseurs de grands gibiers. Mais comprenez-moi bien, nous ne voulons pas du tout engager une guerre entre chasseurs. C'est bien tout le contraire. En fédérant, nous n'aspérons qu'à redonner la juste place qu'il mérite au petit gibier. C'est une sorte de croisade.

Associations départementales, Brevet, le modèle de l'Ancgg vous inspire-t-il ?

C'est une association bien structurée qui connaît un vrai succès et une bonne dynamique depuis plusieurs décennies. Nous n'entendons pas réinventer la poudre et souhaitons nous appuyer sur les exemples qui fonctionnent. Nous ne sommes pas des clones non plus. T. M.

APPEL À CANDIDATURES

Adhérez ou créez une association départementale

L'Uncpg propose une aide à la création d'Adcpg. « Sur le plan des statuts, nous mettons à disposition de ces personnes des modèles types et une assistance à la création. Sur le plan de la communication, nous pouvons également apporter notre aide. Dernièrement, nous avons édité les logos des associations nouvellement créées. Enfin, sur le plan digital notre site peut

héberger les déclinaisons départementales, ce qui leur offre une visibilité gratuite avec tout le contenu que nous aurons pu accumuler grâce à nos nombreux échanges interassociatifs », nous explique Thierry Paulhac, le président de l'Uncpg.
Contact : Uncpg,
5, place de la Chaume,
03420 Marcillat-en-Combraille
Courriel : uncpg@orange.fr

